



Carte scolaire

dans les Côtes-d'Armor :

**Le SNUipp-FSU 22, le SNUDI-FO 22 et
la CGT ÉDUC'ACTION appellent les enseignants à se
mobiliser le jour du comité technique.**

Face au projet de la direction académique, 32,5 fermetures de classe et 7,5 ouvertures envisagées, nos organisations syndicales exigent :

- l'annulation du retrait de 19 postes au département ;
- l'ouverture de toutes les classes nécessaires ;
- une dotation spécifique pour dédoubler les CP.

Aucune classe ne doit dépasser 25 élèves hors Éducation prioritaire et 20 élèves en Éducation prioritaire. Tous les enfants de 2 ans doivent pouvoir être comptabilisés dans les effectifs et accueillis, dans des conditions correctes. Des mesures de rétablissement et de développement des réseaux d'aide et de l'enseignement spécialisé doivent être prises.

Assez des classes surchargées qui ne permettent pas des conditions satisfaisantes d'apprentissage des élèves. La dégradation de nos conditions de travail doit cesser. Refusons le projet de disparition de 25 classes !

Le SNUipp-FSU et le SNUDI-Force Ouvrière ont déposé des préavis de grève couvrant toute la période de la carte scolaire. Agissons ensemble : les projets de la direction académique ne doivent pas voir le jour.

**Constituons de fortes délégations
parents/élus/enseignants pour venir manifester**

**à partir de 13 heures
le mardi 13 février 2018,
jour du Comité technique
devant la direction académique**